

Fiche de Données de Sécurité
selon la réglementation (CE) no 1907/2006 et 1272/2008,
Hazard Communication Standard 29 CFR 1910 (États-Unis),
réglementations WHS en Australie,
JIS Z 7253 (2012) Japon

EZRinse-C

Date de révision : 31 Mai 2018

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ/DE L'ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou préparation : EZRinse-C

1.2 Utilisation de la substance / préparation : À utiliser avec les systèmes ProJet® 3500.

1.3 Identification de la société/de l'entreprise :

3D Systems, Inc.
333 Three D Systems Circle
Rock Hill, Caroline du Sud, États-Unis
Téléphone : 803.326.3900 ou
appel gratuit (aux États-Unis) : 800.793.3669
Email : moreinfo@3dsystems.com
Urgences chimiques :
800.424.9300 – Chemtrec

3D Systems Europe Ltd.
Mark House, Mark Road
Hemel Hempstead
Herts HP2 7 Royaume-Uni
Téléphone : +44 144-2282600
Email : moreinfo@3dsystems.com
Urgences chimiques :
+1 703.527.3887 - Chemtrec

3D Systems / Australie
5 Lynch Street
Hawthorn, VIC 3122
+1 03 9819-4422
Email : moreinfo@3dsystems.com
Urgences chimiques :
+(61) 29037.2994 – Aus Chemtrec

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification :

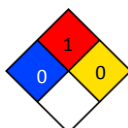
Pas classé selon GHS, les réglementations CE no. 1272/2008, 29 CFR 1910 et Australian Dangerous Goods Code

2.2 Éléments d'étiquetage

Réglementation CE 1272/2008 :

Symboles des dangers et mot-indicateur : Aucune

Déclaration des dangers : Aucune



Classement NFPA
0 = Minimum
1 = Léger
2 = Modéré
3 = Sérieux
4 = Grave

Système d'identification des substances dangereuses (HMIS) :

(Classification des dangers : 0 = faible, 4 = extrême) :

Santé **0**
Inflammabilité **1**
Dangers physiques **0**

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Préparation des informations connexes

Description : Mélange organique

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 En cas d'inhalation : Transporter le sujet à l'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter immédiatement un médecin.

4.2 En cas de contact avec la peau : Se laver avec beaucoup d'eau savonneuse.

4.3 En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à grande eau.

4.4 En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer le vomissement.

5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Produits d'extinction adéquats : Eau atomisée, poudre chimique, gaz carbonique ou mousse chimique appropriée.

Fiche de Données de Sécurité
selon la réglementation (CE) no 1907/2006 et 1272/2008,
Hazard Communication Standard 29 CFR 1910 (États-Unis),
réglementations WHS en Australie,
JIS Z 7253 (2012) Japon

EZRinse-C

Date de révision : 31 Mai 2018

5.2 Dangers particuliers résultant de l'exposition à la substance ou à la préparation elle-même, aux produits de combustion et aux gaz créés : La décomposition du produit sous l'effet d'une température élevée peut libérer par exemple du CO₂ et du CO.

6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions personnelles : Porter des équipements et des vêtements de protection adéquats.

6.2 Précautions face à l'environnement : Ne pas verser dans les égouts.

6.3 Méthodes de nettoyage : Essuyer. Placer tous les déchets dans un récipient de mise au rebut approprié. Les surfaces peuvent devenir glissantes si du produit est renversé.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7.1 Manutention : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas laisser entrer dans les canalisations et les cours d'eau.

7.2 Entreposage : Entreposer dans le récipient étanche d'origine à la température ambiante.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Valeurs limites d'exposition :

Informations générales relatives au produit : Aucune limite d'exposition (PEL/limite d'exposition moyenne pondérée en fonction du temps) n'a été établie pour ce produit.

8.2 Contrôles de l'exposition

Moyens techniques permettant d'éviter une exposition : Utiliser une ventilation locale avec conduit d'échappement.

Moyens permettant d'éviter une exposition : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Laver les mains après la manipulation et avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes, et à la fin de la journée.

Équipement de protection personnelle :

Protection des voies respiratoires : Si la ventilation ne parvient pas à garder la concentration de vapeurs au-dessous de la limite établie, un dispositif de protection contre les vapeurs organiques homologué doit être utilisé (par exemple 3M 6000 doté d'une cartouche pour vapeurs organiques A2 ou un masque facial partiel 3M 4251).

Protection des mains : Utiliser des gants nitrile imperméables.

Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes protégeant des produits chimiques.

Protection du corps : Porter un tablier et des chaussures fermées.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Apparence :

État physique : Liquide jaune

Fiche de Données de Sécurité
selon la réglementation (CE) no 1907/2006 et 1272/2008,
Hazard Communication Standard 29 CFR 1910 (États-Unis),
réglementations WHS en Australie,
JIS Z 7253 (2012) Japon

EZRinse-C

Date de révision : 31 Mai 2018

9.2 Importantes informations de santé, de sécurité et de protection de l'environnement

pH (20 °C) :	S.O.
Température/plage de température de fusion (°C) :	S.O.
Température/plage de température d'ébullition (°C) :	>301
Point d'éclair (°C) :	>218
Température d'allumage (°C) :	S.O.
Pression de vapeur (°C) :	Environ 1,8 mm Hg
Densité (g/cm ³) :	0,882
Densité apparente (kg/m ³) :	S.O.
Solubilité dans l'eau (à 20 °C, en g/l) :	Pas soluble
Viscosité dynamique (40°C, cSt) :	4,0
Danger d'explosion de la poussière :	S.O.
Limites d'explosion :	S.O.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits de décomposition dangereux : Du gaz carbonique, du monoxyde de carbone et d'autres vapeurs toxiques peuvent être libérés à haute température ou pendant la combustion. Du méthanol peut se former si le produit est hydrolysé ou saponifié.

Conditions à éviter : Éviter les agents oxydants forts.

Incompatibilité : Ce produit peut réagir avec les acides forts et les alcalis.

11. INFORMATIONS DE TOXICOLOGIE

11.1 Cinétique de toxicité, métabolisme et distribution : S.O.

11.2 Effets aigus (tests de toxicité)

DL50 par voie orale	DL50 par contact dermique
>5000 - 15000 mg/kg (rat)	>2000 - 20'000 mg/kg (lapin)

11.3 Remarques générales :

Cancérogénicité : Aucun composant de ce produit n'est listé par ACGIH, IARC, OSHA, NIOSH ou NTP.

12. Informations écologiques

12.1 Écotoxicité : La toxicité aquatique du produit n'est pas connue. Aucune information n'est disponible pour les composants de ce produit.

12.2 Persistance et dégradation : Ce produit est biodégradable

13. REMARQUES RELATIVES À LA MISE AU REBUT

Mise au rebut appropriée / produit : Ne pas contaminer les égouts, le sol ou les eaux de surface avec ce matériau ou son récipient. Essayer d'utiliser tout le produit. Mettre ce récipient et son contenu au rebut en conformité avec les règlements fédéraux, d'état et locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Transport routier (ADR/RID/GGVSE) : Pas réglementé

14.2 Transport par mer (code IMDG/GGVSE) : Pas réglementé

14.3 Transport aérien (ICAO-IATA/DGR) : Pas réglementé

Fiche de Données de Sécurité
selon la réglementation (CE) no 1907/2006 et 1272/2008,
Hazard Communication Standard 29 CFR 1910 (États-Unis),
réglementations WHS en Australie,
JIS Z 7253 (2012) Japon

EZRinse-C

Date de révision : 31 Mai 2018

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations de l'Union européenne

EINEC/ELINCS/NLP : Tous les matériaux sont listés.

REACH annexe XVII : Pas listé.

15.2 RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES AMÉRICAINES

TSCA : Tous les matériaux figurent dans l'inventaire TSCA et ils ne sont pas soumis aux exigences TSCA :

Proposition 65 de l'État de Californie : Ce produit ne contient aucune substance qui, selon l'État de Californie, est cancérigène ou peut produire des anomalies congénitales.

15.3 Réglementations de l'Australie

SUSDP, Industrial Chemicals Act 1989 :

Australian Inventory of Chemical Substances, AICS : Listé

15.4 Réglementations japonaises

Chemical Risk Information platform (CHRIP):

Loi industrielle sur la santé et la sécurité substances dangereuses

Réglementation des poisons contenant des solvants organiques

Ordonnance concernant la prévention des dangers causés par les substances chimiques spécifiées

Réglementation de prévention de l'empoisonnement par le plomb

Loi de contrôle des poisons et substances délétères

Loi PTR et sur la gestion de la loi sur la gestion (loi PRTR)

Acte sur la lutte contre les incendies

Loi sur les explosions

Loi sur la sécurité des gaz sous haute pression

Ordonnance de contrôle des exportations

Loi sur la mise au rebut et le nettoyage publiques

Listé

pas applicable

pas applicable

pas applicable

pas applicable

pas applicable

pas applicable

Catégorie 4, Classe 4, huile

pas applicable

pas applicable

pas applicable

applicable. Avant la mise au rebut, consulter un établissement de mise au rebut approuvé pour se mettre au courant des règlements en vigueur.

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de création de la FS : 16 décembre 2014

Numéro de révision de la FS : 04-A

Date de révision de la FS : 31 Mai 2018

Raison de la révision : Mise à jour de l'en-tête, sections 2, 8, 15

www.3dsystems.com

800.793.3669 (appel gratuit aux États-Unis : T.U.-07 h 00 ; Amérique du Nord : du lundi au vendredi de 6 h à 18 h)
+1 803-326-3900 (en dehors des États-Unis : T.U.-07 h 00 ; Amérique du Nord : du lundi au vendredi de 6 h à 18 h)
+44 144-2282600 (Europe : T.U.+1 h ; du lundi au vendredi de 8 h à 17 h Zone horaire de l'Europe centrale)

REJET DE RESPONSABILITÉ : Ce qui suit remplace toutes les clauses figurant dans les formulaires, lettres et accords entre votre entreprise et 3D Systems Corporation. 3D Systems Inc. ne fournit aucune garantie directe ou indirecte pour ce produit, y compris des garanties de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier. Aucune déclaration ou recommandation figurant dans la documentation du produit ne doit être interprétée comme étant une incitation à enfreindre les brevets actuels ou futurs. 3D Systems Inc. ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages accessoires, consécutifs ou autres résultant d'une négligence présumée, violation de la garantie, responsabilité stricte ou autre théorie quelle qu'elle soit, à la suite de l'utilisation ou de la manipulation de ce produit. La seule responsabilité de 3D Systems Inc., dans le cadre d'une demande d'indemnité quelconque en rapport avec la fabrication, l'utilisation ou la vente de ses produits, est limitée au prix d'achat payé par l'acheteur.

Le contenu de cette fiche signalétique peut être modifié sans préavis. [3D Systems, Inc. vous invite à contrôler périodiquement www.3dsystems.com](http://www.3dsystems.com) pour vous assurer que vous avez la plus récente fiche signalétique.

©Copyright 2014 - 2018 par 3D Systems, Inc. Tous droits réservés. ProJet est une marque déposée de 3D Systems, Inc. Le logo 3D est une marque de commerce de 3D Systems, Inc.